

## LA FRAAP VOUS INVITE AU SÉMINAIRE

### ARTISTES-AUTEURS : VIVRE DE SA CRÉATION, TOUS LES ESPOIRS SONT-ILS PERMIS ?

*La création artistique est un défi pour les notions communes de "profession" et de "travail" parce qu'elle est dissociée d'un revenu immédiat et proportionnel au temps de travail. La moitié des artistes-auteurs affiliés se partage moins de 10% de l'ensemble des revenus, tandis que les 10% d'artistes auteurs les mieux rémunérés concentrent à eux seuls plus de la moitié de ces revenus. Être artiste-auteur recouvre donc des réalités très contrastées dont les deux pôles extrêmes sont, d'une part, un très petit nombre d'artistes-auteurs parvenant à vivre largement de leur activité artistique et, de l'autre, une population nombreuse dont les revenus tirés de leur activité d'artiste-auteur sont faibles.*

Source : CAAP - Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs.

Quel avenir les artistes-auteurs peuvent-ils imaginer pour sortir de la précarité ? Sur quoi s'appuyer pour mettre en œuvre ce qu'il serait permis de croire ?

Quelles modalités de redistribution collective et solidaire pourrait-on imaginer, pour tous les artistes-auteurs et à l'échelle du secteur des arts visuels ?

Y a-t-il une solution dans le droit commun, qui apporte des éléments de définition de l'activité artistique de manière disparate, puisant tant du côté de la propriété intellectuelle (la création comme propriété) que du code de la sécurité sociale (l'artiste comme professionnel) ?

Peut-on puiser dans l'histoire du droit d'auteur et des politiques culturelles, des apports ou des pistes de réflexion ?

Le libre est-il une opportunité pour les artistes-auteurs ? Y a-t-il un espoir dans le salariat ? Le salaire à vie est-il une expectative prometteuse ?

Quelle place fait-on aux désirs de changement et aux nouvelles perspectives ?

**Cette table-ronde propose un débat de fond entre le réseau salariat, la quadrature du net, les promoteurs d'un salaire à vie, sociologues et organisations professionnelles maîtrisant les particularités du statut pour penser les conditions d'une digne rémunération des artistes-auteurs et en permettre la réalisation effective.**

#### INTERVENANT.E.S :

- LIONEL MAUREL, LA QUADRATURE DU NET
  - LAËTITIA BOURGET, CAAP - COMITÉ PLURIDISCIPLINAIRE DES ARTISTES-AUTEURS
  - AURÉLIEN CATIN, LA BUSE / RÉSEAU SALARIAT
  - PATRICK CINGOLANI, SOCIOLOGUE
- MODÉRATRICE : JULIE DESMIDT, COORDINATRICE DE LA FRAAP

**ARTISTES-AUTEURS : VIVRE DE SA CRÉATION, TOUS LES ESPOIRS SONT-ILS PERMIS ?  
JEUDI 24 OCTOBRE 2019 DE 9H À 13H - CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS  
18 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE, 75004 PARIS - MÉTRO PONT MARIE, SAINT-PAUL**

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE ET GRATUITE AUPRÈS DE LA FRAAP : COORDINATION@FRAAP.ORG**

Remerciements à la Cité internationale des arts pour l'accueil de ce séminaire.

La Fraap est soutenue par le Ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique, département des arts plastiques).